



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2018

EXTRAIT DU COMPTE RENDU

L'An deux mille dix-huit, le 19 Septembre, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 12 septembre 2018, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Monsieur Guy Lefrand, Président. Jean-Luc BOUILLIE, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRESENTS :

M ALBENQUE Roger, M BARRAL Fernand, Mme BAUGE Agnès, M BAZIRE Guy, M BEHAR Claude, Mme BENARD Catherine, Mme BONNARD Renée, M BOREGGIO Sylvain, M BOUILLIE Jean-Luc, M BROCHOT Bernard, M CAILLEUX Jean-Michel, Mme CANEL Françoise, M CHAMPREDON Michel, M CHAPLAIS Robert, M CHOKOMERT Patrice, M CINTRAT Jean-Luc, M CISSEY Raymond, M COCHON Michel, M COLLEU Etienne, M CONFAIS Max, Mme COULONG Rosine, Mme COURSIN Marie-Martine, M DE LANGHE Christian, Mme DELAVIGNE Nadine, M DERRAR Mohamed, M DESSAINT Didier, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M DULONDEL Michel, Mme DURANTON Nicole, M ETTAZAOUI Driss, M EUDIER Moïse, M FAUCHET Gérard, M GANTIER François, M GILLES Hervé, M GROIZELEAU Bruno, Mme GUESNET Séverine, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, Mme HANNOTEUX Maryvonne, M HEBERT Dominique, M HUBERT Xavier, M KELLO Philippe, Mme LE GOFF Hélène, M LEBLOND Jean, M LEFRANÇOIS Thierry, M LEFRAND Guy, Mme LEMEILLEUR Monica, Mme LEMONNE Christine, Mme LESEIGNEUR Diane, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, M MAILLARD Jean-Marie, Mme MARAGLIANO Francine, M MASSON Serge, M MOLINA Michel, M MOREL Jean-Pierre, M NOGARÈDE Alain, M PATTYN Patrick, M PAVON Jean-Pierre, M PERRIN Marc, M PICHOS Jean-Pierre, M PRIEZ Rémi, Mme REVEL Ketty, M ROUSSEL Emmanuel, M ROYOUX Claude, Mme SAMSON Michelle, M SAULNIER Robin, M SENKEWITCH Georges, M SIMON Stéphane, M WILMART Marceau, M ALLANO Jean-Claude, M ALORY Christophe, Mme BANDELIER Lysiane, M CLOMENIL Joël, M DUTREMEE Serge, M HERVIEU Joël, Mme LEBARBIER Stéphanie, Mme LEON Patricia, M LEPINTEUR Ollivier, Mme MARTIN Françoise, M NOEL Gilbert, Monsieur MARAIS Thierry

Monsieur MASCRIER Gilbert suppléant(e) de Monsieur FEUVRAIS Martial, Madame PRÉVOST Annie suppléant(e) de Monsieur HAMEL Raynald, Madame DECAUX Nadège suppléant(e) de Monsieur JAMES Jean-Claude, Madame HORION Françoise suppléant(e) de Monsieur MORILLON Marc, Monsieur LESELLIER Guy suppléant(e) de Monsieur WALASZEK Jean-Pierre, Madame LE GAL Nadine suppléant(e) de Monsieur BONBONY Jean-Claude, Monsieur JARRAFOUX Jacques suppléant(e) de Monsieur BOUTIN Jacques, Monsieur CHABROL Marcel suppléant(e) de Monsieur GAUTIER Francis, Monsieur NORBLIN Raphael suppléant(e) de Monsieur POUCHIN Jacques, Monsieur BATREL Gilbert suppléant(e) de Madame ROUVEIX Michèle.

ONT DONNE POUVOIR : Madame Stéphanie AUGER a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Madame Karène BEAUVILLARD a donné pouvoir à Madame Françoise LUVINI, Monsieur Mohammed BENTALHA a donné pouvoir à Monsieur Driss ETTAZAOUI, Monsieur Patrick CASTEL a donné pouvoir à Monsieur Hervé GILLES, Monsieur Robin FRERET a donné pouvoir à Madame Diane LESEIGNEUR, Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Monsieur Sylvain BOREGGIO, Madame Severine GIPSON a donné pouvoir à Madame Christine LEMONNE, Monsieur Anthony HOUSSAIS a donné pouvoir à Monsieur Claude ROYOUX, Madame Maryata KONTE a donné pouvoir à Monsieur Alain NOGARÈDE, Madame Chantal LEPETIT a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER, Madame Anaïs MORDRET a donné pouvoir à Monsieur Michel MOLINA, Madame Sabine MORLOCK a donné pouvoir à Monsieur Mohamed DERRAR, Monsieur Cédric ROUSSEL a donné pouvoir à Monsieur Xavier HUBERT, Monsieur Gérard SILIGHINI a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEUX, Madame Camille TUBIANA a donné pouvoir à Monsieur Ollivier LEPINTEUR, Monsieur Patrik WATEL a donné pouvoir à Monsieur François GANTIER, Monsieur Jean-Paul HEROUARD a donné pouvoir à Monsieur Joel CLOMENIL, Madame Delphine PECQUEUX a donné pouvoir à Monsieur Jean-Luc BOUILLIE, Madame Coumba DIOUKHANÉ a donné pouvoir à Monsieur Arnaud MABIRE,

ABSENTS NON REPRESENTES :

Madame BOCAGE Sophie, Monsieur BOURRELLIER Ludovic, Madame BUCHE Véronique, Monsieur CAMOIN Emmanuel, Monsieur CAPUANO Giovanni, Madame COSTENTIN Stéphanie, Madame JUIN Clarisse, Monsieur MANÉ Abdoulaye, Monsieur MARQUAIS Raynal, Monsieur RANGER Michel, Monsieur VEYRI Timour, Madame VILAIN Mireille, Monsieur GHZALALE Fouad,



Le Conseil communautaire :

☞ **ADOPTE** le procès-verbal littéral de la séance en date du 19 juin 2018

☞ **ADOPTE (moins 6 abstentions)** le Budget Supplémentaire 2018 : Budget Principal / Budget Eau / Budget Assainissement ex- GEA / Budget Assainissement ex-CCPN / Budget Assainissement non collectif / Budget Mobilités / Budget Biopépinière / Budget Economie / Budgets de Zone d'activité

☞ **ADOPTE** divers ajustements d'AP/CP (autorisations de programmes et crédits de paiement) dans le cadre du budget supplémentaire 2018

☞ **DECIDE** la prise de deux nouvelles compétences au profit d'EPN à compter du 1er janvier 2019 :

- La compétence optionnelle « Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ».

- La compétence facultative de la gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L.2226-1 du code général des collectivités territoriales ;

et **INVITE** les communes membres à se prononcer sur cette proposition dans le délai de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération. A défaut d'avis rendu dans ce délai, celui-ci est réputé favorable.

☞ **APPROUVE** le projet de statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Iton (SMABI), **DECIDE** de transférer au SMABI, outre la compétence GEMAPI, la compétence optionnelle « portage du SAGE de l'Iton » et **PROCEDE à la désignation d'un délégué titulaire et de deux délégués suppléants** en qualité de représentants d'Evreux Portes de Normandie au sein du SMABI. **Sont ainsi désignés représentants d'EPN au sein du Comité Syndical du SMABI :**

Représentant titulaire : **M. Bernard BROCHOT**

Représentants suppléants : **M. Michel COCHON et M. Jean-Marie MAILLARD**

☞ **APPROUVE** les nouveaux statuts du Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de l'Eure (SIAEVE) et **PROCEDE** à la désignation en qualité de représentants d'Evreux Portes de Normandie au sein Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de l'Eure (SIAEVE) des 8 délégués titulaires et des 5 délégués suppléants ci-après :

8 titulaires :

M. PICHOS Jean-Pierre (L'Habit)

M. WILMART Marceau (La Couture Bousse)

M. LAMI Michel (La Couture Bousse)

M. GATINE Jean-Pierre (Garennes sur Eure)

M. BRODIER Laurent (Garennes sur Eure)

Mme COULONG Rosine (Croth)

Mme VIBOUD Danièle (Croth)

M. ALLANO Jean-Claude (Mouettes)

5 suppléants :

M. HUSSET Michel (L'Habit)

M. LUCIANI Jean-Marie (La Couture Bousse)

M. LETENNEUR Gilbert (Garennes sur Eure)

Mme VICTOR Catherine (Croth)

Mme DUPONT Martine (Mouettes)

☞ **DECIDE** la création d'un emploi de Directeur du Musée des Instruments à Vent, **DECIDE** que cet emploi pourra être occupé par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée d'une durée de 3 ans compte tenu de l'absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes (article 3-3-1°), et **PRECISE** les conditions ci-après de recrutement :

- Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit, que par décision expresse et pour une durée indéterminée.
- L'agent devra justifier d'une expérience significative dans le management général d'un musée et la conduite de direction scientifique, administrative et technique d'un établissement culturel. De plus il devra être en possession d'un diplôme de niveau II minimum. Ainsi, sa rémunération sera calculée et assimilée à un emploi de catégorie A sur le grade d'Attaché de Conservation du Patrimoine, eu égard aux missions citées ci-dessus.

Ce Directeur occupera également la fonction de Direction adjoint des Musées d'EPN.

☞ **OCTROIE** une subvention de fonctionnement complémentaire d'un montant de 27 000 € à l'EPIC Office de Tourisme et de Commerce d'Evreux Portes de Normandie au titre de l'année 2018, **OCTROIE** une subvention d'investissement exceptionnelle d'un montant de 3 500 € à l'EPIC Office de Tourisme et de Commerce d'Evreux Portes de Normandie au titre de l'année 2018 et **AUTORISE** le Président ou son représentant à **SIGNER** l'avenant à passer à la convention d'objectif 2017-2020

☞ **APPROUVE** le document cadre de la Conférence Intercommunale du Logement

☞ **ADOpte**, dans le cadre du « Programme de Renouvellement Urbain » du quartier de Nétreville à EVREUX, le programme global d'intervention et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention ANRU et la maquette financière ainsi que l'ensemble des documents afférents à ce dossier (les contrats, avenants, arrêtés pluriannuels, conventions de financements).

Le programme se décline en 7 familles d'intervention :

- Ingénierie et conduite de projet,
- Démolition de logements locatifs sociaux,
- Aménagement d'ensemble,
- Requalification de logements locatifs sociaux,
- Résidentialisation de logements locatifs sociaux,
- Accession à la propriété,
- Equipements de proximité.

Le plan de financement du projet intègre les demandes faites en Comité d'engagement par les partenaires de l'ANRU et repose sur la participation financière de l'ensemble des partenaires à hauteur de 47 392 789, 63 € HT. La participation d'EPN s'entend pour un montant global de 6 659 092,12 €.

Le détail de la convention et des projets sera envoyé par mail à tous les élus. Leurs éventuelles remarques seront insérées dans le procès-verbal littéral de la séance.

☞ **APPROUVE** le bilan de la concertation et **ARRETE** le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de la Couture-Boussey, **PRECISE** que la présente délibération annule et remplace la délibération n°35 d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de la Couture-Boussey prise par le Conseil Communautaire en date du 17 octobre 2017, **PRECISE** que le projet de Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis aux Personnes Publiques Associées et à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers, **INFORME** que les EPCI directement intéressés et les communes limitrophes pourront recevoir communication du PLU à leur demande et **INFORME** que toute personne ou organisme – notamment les associations agréées – peut consulter en Mairie et au Grand Evreux Agglomération le projet de Plan Local d'Urbanisme

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention d'autorisation de financement complémentaire en matière d'immobilier d'entreprises entre EPN et la Région Normandie ainsi que tout avenant ou document relatif à sa mise en œuvre

☞ **OCTROIE** une subvention (aide à l'immobilier d'entreprises) de 172 337 € à la SCI JAUNET DEVELOPPEMENT représentée par Monsieur Patrick JAUNET, et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre. La Région va octroyer une aide complémentaire de 141 000 €.

La SAS ETS JAUNET est une entreprise d'assemblage, de fabrication de cartes électroniques et prestations de câblage filaire, qui propose ses services auprès d'entreprises pour le secteur de l'aéronautique, l'armement, l'industrie 4.0, l'automobile et le médical. Elle a été créée en 1992. L'entreprise souhaite dynamiser sa production, accroître son développement. La solution est d'acquérir de nouveaux locaux qui vont lui permettre de faire progresser ses processus de production, de proposer aux salariés de meilleures conditions de travail dans un espace mieux adapté, et de pouvoir envisager le développement de nouveaux secteurs d'activités créateurs d'emplois. L'acquisition de locaux dans le Parc d'Activités de la Madeleine au 21 rue Lavoisier à Evreux répond à ces besoins.

☞ **DECIDE** de garantir à hauteur de 50 %, les emprunts souscrits par la SCI JAUNET DEVELOPPEMENT : auprès du Crédit Agricole Normandie-Seine pour un montant de 700 000 € (sept cent mille euros) et auprès du CIC Nord Ouest pour un montant de 700 000 € (sept cent mille euros) pour l'achat de locaux dans la zone Industrielle n°2 au 21 rue Lavoisier à Evreux.

☞ **APPROUVE (moins 5 voix contre et 5 abstentions)**, dans le cadre de l'externalisation de la gestion de la relation clientèle des usagers de l'eau et de l'assainissement d'Evreux Portes de Normandie (service Facturation Eau&Assainissement) la décision de la Commission d'appel d'offres du 31 août 2018, **AUTORISE** le Président à signer et notifier le marché correspondant à l'Entreprise Eau de Normandie, mieux disante, et à conclure tout avenant, **AUTORISE** le Président à signer tout acte relatif à la mise en œuvre de cette délibération et **IMPUTE** les dépenses correspondantes sur les budgets annexes 2, 3 et 30 de l'eau et de l'assainissement et **INSCRIRE** les crédits correspondant au budget annexes 2, 3 et 30.